



No de résolution  
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 12 FÉVRIER 2008  
(2007-2008)  
LE 12 FÉVRIER 2008**

**01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 23 h 05, la séance ajournée est ouverte par Monsieur Alban Synnott, président du comité exécutif.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE AJOURNÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 12 FÉVRIER 2008 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR ALBAN SYNNOTT ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

**M<sup>mes</sup> les commissaires**

Suzanne Gaudette (8)  
Marie-Louise Kerneis (7)  
Chantal Zaccour (20)

**MM. les commissaires**

Jean-Pierre Bélair (23)  
Marcel Gélinas (3)  
Luc-Pierre Laferrière (19)

Tous commissaires formant quorum.

**ET :**

**MM. les commissaires représentant du comité de parents**

Roch Thibault, niveau secondaire  
Marc Viau, niveau primaire

**AINSI QUE :**

M<sup>mes</sup> Susan Tremblay, directrice générale  
Carole Blouin, directrice générale adjointe  
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

**ET :**

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles  
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières  
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

C.E.-02887-02-08

**SÉANCE AJOURNÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 12 FÉVRIER 2008**

Monsieur Alban Synnott, président du comité exécutif, demande à Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, de quitter la présente séance ajournée, suite aux décisions du conseil des commissaires du 12 février 2008.

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, quitte son siège à 23 h 06

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,



No de résolution  
ou annotation

C.E.-02888-02-08

que les membres du comité exécutif débutent la séance ajournée du comité exécutif du 12 février 2008.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**MODIFICATION À L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que le point 11.01 (Engagement des professionnels pour la construction du gymnase de l'école du Tournant) prévu à l'ordre du jour de la séance ajournée du comité exécutif du 12 février 2008 soit traité à la fin du présent ordre du jour.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL**

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2008**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires ».

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2008.

Et que le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2008 soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

**08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**10.01 LISTE DES COMPTES À PAYER - DÉPÔT**

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, précise que la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 16 janvier 2008 et se terminant le 5 février 2008 n'a pas donné lieu à des questions.

C.E.-02889-02-08



No de résolution  
ou annotation

## 11.02 CONVENTION DE PROLONGATION DE BAIL – CENTRE ADMINISTRATIF PLACE LA CITIÈRE

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les projets de conventions de prolongation de bail du 7 novembre 2007;

CONSIDÉRANT que les conventions de prolongation de bail sont assujetties aux mêmes modalités et conditions du bail original;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries s'est prévalu de son option de prolongation selon les délais prévus;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent les conventions de prolongation de bail pour le Centre administratif Place La Citière, selon les tarifs unitaires et selon la période de prolongation tel qu'énumérés à la documentation déposée sous la cote 11.02 du comité exécutif.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer les conventions de prolongation de bail, et ce pour un terme de cinq ans.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est suggéré d'amorcer une étude de relocalisation du centre administratif de la Place La Citière à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

## 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

## 13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

### 13.01 CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE - AMENDEMENT

Monsieur Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que les membres du comité exécutif amendent le contrat de transport scolaire signé suite à la résolution adoptée lors de la séance du comité exécutif du 12 juin 2007 (C.E.-02812-06-07K) pour l'ajout d'un véhicule. Ce contrat est renouvelable annuellement pour une période de cinq (5) ans.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-02891-02-08



No de résolution  
ou annotation  
**C.E.-02892-02-08**

## 11.00 SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

### 11.01 ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS POUR LA CONSTRUCTION DU GYMNASE DE L'ÉCOLE DU TOURNANT

Monsieur Alban Synnott, commissaire, se retire de l'assemblée à 23 h 17 en soulignant un possible conflit d'intérêt.

En l'absence de Monsieur Alban Synnott, commissaire, Monsieur Jean-Pierre Bélair, vice-président du comité exécutif, occupe la présidence pour le reste de la séance.

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

**CONSIDÉRANT** l'autorisation de construire un gymnase à l'école du Tournant par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

**CONSIDÉRANT** l'instruction ministérielle qui prévoit la formation d'un comité de sélection;

**CONSIDÉRANT** les recommandations faites par le comité de sélection;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent d'octroyer les contrats de services professionnels suivants :

PROFESSIONNELS	
Architecture	Vincent Leclerc + Associés, architectes
Ingénierie en mécanique – Électricité	DESSAU
Ingénierie en structure – Civil	DESSAU
Laboratoire	Laboratoire A.B.S. Inc.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.E.-02893-02-08**

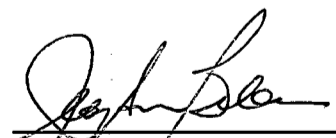
## 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

À 23 h 25,

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la présente séance ajournée soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

  
Présidence de la séance

  
Secrétaire générale